

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 66

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 64 du *Pays du Dimanche* :

248. CHARADE.

Cou-cou (coucou).

249. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

E C O N O M E
N O M A D E
M E D E C I N

250. CONTRAIRES.

Les battus paient l'amende.

aid.	—	Beau.
ève.	—	Professeur.
œur.	—	Frère.
ourreau	—	Victime.
gité.	—	Calmé.
acher	—	Nettoyer.
out.	—	Rien.
ni.	—	Rugueux.
avant.	—	Ignorant.
eu.	—	Beaucoup.
rrivée.	—	Départ.
déal.	—	Prosaïque.
mbarcadère.	—	Débarcadère.
ain.	—	Géant.
erne.	—	Brillant.
arge.	—	Étroit
vare.	—	Prodigue.
échant.	—	Bon.
lever.	—	Abaisser.
uit.	—	Jour.
emande.	—	Réponse.
picure.	—	Épictète.

251. MÉTAGRAMME.

Boule, foule, goule, houle, moule, poule.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. L'Anglais à Porrentruy ; Myosotis à Saignelégier ; Jean sans Terre à Bienne ; Roger la honte à Bassecourt ; Bergeronnette à Delémont.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Coucou mes amours, Place des Bannelats à Porrentruy ; Orgétoix à Soule ; Le Docteur Nazal à St-Imier ; Le roi du Theusseret à Goumois ; Un Vadais à Lausanne ; Eglantier à Moutier ; Laurier-rose à Alle ; Fauvette des bois à Bure ; Rossignol des prés à Undervelier.

256. CHARADE.

Mon premier sert à faire mon entier.
Ne cherche point, lecteur peu sage,
A dissimuler mon dernier ;
Il est presque toujours écrit sur ton visage.

257. RÉBUS GRAPHIQUE.

vent	E	
CD	tout	OBIC

258. ANAGRAMME.

Vous pouvez y voir l'escorte
Qui maintient l'ordre en la cité,
Des palais surveille la porte,
Et des rois fait la sûreté.

Puis je suis, sous une autre forme,
L'objet de votre ambition,
Soit que vous portiez l'uniforme,
Ou qu'un poste civil soit votre mission.

259. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X X X	1. Ville de France.
X X X X X X	2. Monnaie étrangère.
X X X X X	3. Synonyme de gain.
X X X X	4. Fleuve d'Espagne.
X X X	5. Espèce de bière.
X X	6. Négation.
X	7. Commande la Suisse.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 18 avril 1899.

LETTRÉ PATOISE

Das le Vâ.

Se tot le monde vos envié des histoires en voici enne, que vâ bin lai poine d'être écrit :
El tchâtan pessaie, el bon Rigobert s'en allai pai in bé duëmoine, bin enduëmoiney, â traviève des tchâins, ai des prais, en chotrain enne de ses belles dâines.

Tot d'in cô, el voili que se trove côte in celé-gie, tot quervi de belles noires celièges.

Vos peute craire se en voyain s li, se note Rigobert n'a pe aivu tentay ! Ai ravoète de totes les sans s'ai ne voit niun, aipré ai vait rembrais-syë cti celé-gie po montai dechu, main, nom de mai vië, tiain ai veu tchâippnay, ai demoure poische a trot, tot comme enne môteche ou bin in fermi, qu'i me muse qu'ai ravoétait, ai peu c'a qu'ai le poyait faire dâs tot prés, sains se djainnay.

Main ai se dié : te ne veu pe demouray d'aivô cés ptétes bêtes, t'ê trop gros ! Ai fai enne saitchie ; ai pe el voili qu'à échaïpe. Ai l'aïemence de ravoète ses mains ai pe ses hayons, tot en se diaint : « Eh bin ! me voili bé po allai à lovre esti soi, c'a trop foë, tot d'mainme, po voi se c'a bin fay de dinche empoichi des haïbres po embassenai les dgens !!! Aitend. Tiain i voiray el Corentin, i yi veu dire enne fois ou l'âtre, main c'a bon, és celièges i ne yi vais pu. »

In bé djo, ai trove mon aimi Corentin ai peu yi dit, main es tu ci yi répongé : « Eh ! s'te m'êto venidemaïndai lai permission, i t'airo aïncô bayhië enne étchuele aivô, main poiche qu'an m'voule aidé mes celièges, ai peu qu'an ront aïncô mes haïbres, i me seu pensay qu'i yi velô botai in bout. »

Se tot les dgens qu'aint des celé-gies, faisain comme note Corentin, crai bin que les celièges sairin pu tranquille, posqu'enne foi raitraïpes, les anvitous n'adrin pu s'empoichi comme les fermis.

In faisou de faiïoles, an ci velaïge de l'âtre san de stu de cte san.

Publications officielles.

Les éleveurs qui auraient des taureaux à faire

admettre comme reproducteurs doivent s'inscrire, dans le district des Franches-Montagnes, avant le 20 avril.

Mises au concours

La place d'agent de poursuites du 3^e cercle de l'arrondissement de Porrentruy (Porrentruy et Courtedoux) et celle d'huissier du tribunal. S'inscrire jusqu'au 10 au greffe du tribunal.

Convocations d'assemblées.

Courrendlin. — Le 9 à 1 h. pour passer les comptes, voter le budget, nommer un instituteur et une institutrice.

Corban. Le 9 à 2 h. 1/2 pour décider l'établissement du téléphone, passer les comptes etc.

— *Assemblée bourgeoise* immédiatement après, pour passer les comptes.

Courchapoix. Le 9 à 3 h. pour décider l'installation du téléphone, plaider la garde des troupeaux etc.

Goumois. — Lundi 10 à 9 h. 1/2 du matin pour passer les comptes, voter le budget.

Les Bois. — Le 9 après l'office pour nommer le régent du Cerneux-Godat et des conseillers démissionnaires, voter le budget.

Pleigne. Le 9 à 2 h. pour passer les comptes et remettre les bergeries.

Récourt. — Le 9 à 12 1/2 pour nommer un régent.

Sauley. Le lundi 10 à 9 h. pour passer les comptes, voter le budget et un règlement de police, statuer sur des achats et ventes de terrain.

St-Brais. (1^{re} section) le jeudi 13 avril à 10 h. pour décider si l'on votera un supplément de prise d'actions au Saignelégier-Glovelier.

Vellerat. — Lundi 10 à 7 h. du soir pour voir si l'on votera une action au Moutier-Soleure.

Fahy. — Le dimanche 9 à midi pour passer les comptes.

Mervelier. — Assemblée paroissiale le dimanche 9 à 3 h. pour passer les comptes, voter le taux de répartition, nommer une commission.

Bassecourt. Le 16 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, s'occuper d'un chemin et du rapport de la commission des eaux, plaider la garde des troupeaux etc..

— *Réunion des propriétaires* intéressés au curage du ruisseau de Glovelier de suite après l'assemblée communale.

Moutier. — Assemblée de la paroisse catholique le 9 après le service divin pour passer les comptes, fixer le budget et réélire les autorités paroissiales.

Undervelier. Le 16 à 2 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Undervelier-Soule. — Assemblée paroissiale le 16 après l'assemblée municipale pour passer les comptes et voter le budget.

Cote de l'argent

du 5 avril 1899

Argent fin en grenailles, fr. 105. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.